



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 125586

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question de la prise en charge des malades atteints de la maladie de Parkinson. Aujourd'hui, dans notre pays, plus de 150 000 personnes sont atteintes par cette maladie. L'association France Parkinson a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action permettant une meilleure prise en charge et un meilleur accès aux soins sur l'ensemble de notre territoire. Au mois de juillet 2011, à l'issue d'un comité interministériel le lancement de ce plan d'action a été annoncé. Pourtant, au regard de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012, les crédits spécifiques nécessaires à la mise en place d'un tel plan n'ont pas été prévus. Elle lui demande donc quelles mesures financières le Gouvernement entend prendre afin de garantir la mise en oeuvre de ce plan national tant attendu par les malades, leurs familles et les associations.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125586

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13523

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)